

ASSEMBLÉE NATIONALE
22 janvier 2022

INTERDICTION ADDITIFS NITRÉS - (N° 4830)

Adopté

AMENDEMENT

N ° CE24

présenté par
le Gouvernement

TITRE

Rédiger ainsi l'intitulé de la proposition de loi :

« Proposition de loi relative à l'utilisation de produits contenant des additifs nitrités ».

EXPOSÉ SOMMAIRE

Coordination avec les amendements déposés sur les articles 1^{er}, 2 et 3.